



Centres de Loisirs
2022-2023
Ville de Niort

Centre de Loisirs de CHANTEMERLE

Vacances d'HIVER du 06 au 17 Février 2023

(+ de 6 ans)

➤ Du 06/02 au 10/02 : « Le Carnaval de Chantemerle »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Pôle sportif	Règles de vie et jeux de présentation	Fabrication de tambours			Petite olympiade
Pôle artistique	Règles de vie et décoration des salles		Réalisation d'un masque de carnaval	Création de tee-shirts DIY	
Pôle alternatif			Troc patate dans les rues du centre-ville de Niort	Jeux de société	Patinoire
Après midi					
Pôle sportif	Jeux sportifs multiples	Jeux sportifs multiples	Matches de football		Spectacle fait par les animateurs
Pôle artistique	Création d'un grand Arlequin	Finition du grand Arlequin	Banderole « Bienvenue au carnaval de Chantemerle »	Création d'un arbre d'hiver	
Pôle alternatif				Balade en forêt	

➤ Du 13/02 au 17/02 : « Le Carnaval de Chantemerle »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Règles de vie et jeux de présentation		Danse		Cinéma au centre « Rio »	Réalisation de crêpes
Règles de vie et décoration des salles		Fabrication d'un cadre photo	Réalisation d'un masque de carnaval	Cinéma au centre « Rio »	
			Balade en forêt	Cinéma au centre « Rio »	Piscine
Après midi					
		Jeux sportifs multiples	Danse	Activité au choix	Animation Musical : avec l'association Payes ta song
Peinture sur vitre		Finition du cadre photo	Finition du masque de carnaval	Activité au choix	
Loup Garou				Balade en forêt	



Centres de Loisirs
2022–2023
Ville de Niort

Centre de Loisirs de CHANTEMERLE

Vacances d'HIVER du 06 au 17 Février 2023

(+ de 6 ans)

HORAIRES D'ACCUEIL

7h30 / 18h30

18h30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnel où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone
N° Chantemerle : 06 32 63 41 08

Objectifs éducatifs généraux

Ville de NIORT
PEDT 2019-2022

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

Apporter un soutien à la scolarité et à la parentalité

- Accompagner les dispositifs de soutien à la scolarité
- Favoriser des actions de soutien à la parentalité

De 7h30 à 9h30 : Bus – Accueil

De 9h30 à 12h : Activités

De 12h à 13h : Repas

De 13h à 14h : Temps calme, sieste

De 14h à 16h : Activités

De 16h à 16h30 : Goûter

De 16h30 à 18h30 : Garderie

PREVOIR :

Merci de marquer les vêtements
de vos enfants

Aucun médicament ne sera donné sans
ordonnance médicale

Ne pas hésiter à nous signaler
le moindre problème

